

Libre Expression

Le groupe
Avançons Autrement

1/ La juste affectation du produit de l'impôt par l'Etat fait quotidiennement la une des journaux. Mais l'Etat n'est pas seul en cause. Comment sur notre territoire dombiste ne pas s'interroger par les choix de la Communauté de Communes de la Dombes qui oriente une partie de l'impôt payé par les châillonnais au profit des golfs de la région plutôt que vers l'intérêt général et les classes sociales en difficulté ?

2/ Les châillonnais financent aujourd'hui à eux seuls 340 000€ par an de déficit de fonctionnement de la piscine de châillon et maintenant ils participent en plus au déficit annuel annoncé de 250 000€ de celle de Villars. De toute la Communauté nous sommes les seuls à être ponctionnés 2 fois. Il est regrettable que le Maire et son adjoint qui ont voté le budget communautaire semblent avoir oublié leur position inverse du 14 avril 2016.

Châillonnais, comme nous, intervenez auprès des élus communautaires, pour que cette situation cesse et que nous soyons traités à égalité avec les autres communes !

Guy FORAY, Françoise JOYOT , Jacqueline BERRY , Michel RENOUD-GRAPPIN , Jackie LEGRAS.